
Compte-rendu de la Commission de la Stratégie Internationale Mardi 27 juin 2023

Etaient en présentiel : Laurent Bourdier, Florence Degomme, Vincent Riffaud, Claire Chasseau, Emmanuelle Nys, Jérémie Gouteron, Estelle Epinoux, Agnès Germot, Romain Lucas, Laurent Billonnet, Bruno Mazières, Amine Tarazi

Etaient excusés : Marion Leger, Bertrand Liagre, Rachida Zerrouki, Céline Meslier, Jean-François Faucher, Gauthier Casteran, Emeline Fumey, Jérémie Jost



Ordre du jour

- Projet Erasmus 2023
- Etudes en France : saisie accords cadre actifs par le pôle - procédure mise à jour
- Point sur les droits différenciés
- Point recrutement des tuteurs dans les composantes à la rentrée
- Réflexion à propos d'une potentielle évolution de l'AOI
- Réflexion sur la question des classements internationaux.
- Summer school avec l'Université Oklahoma State University du 28 juin au 11 juillet 2023
- Divers :
 - AAP EUPeace
 - Réunion lancement PIA Interfaces du 16 juin 2023
 - Point abordés en CTI du 20 juin 2023



Laurent Bourdier constate en début de séance qu'il y a de moins en moins de participants à la CSI et le déplore. Il rappelle que la CSI est un des 4 conseils statutaires d'Unilim, bien que les membres ne soient pas élus.

Emmanuelle Nys rappelle cependant que les 3 représentants de la CFVU et les 3 de la CR sont élus de manière indirecte par les membres de leur commission pour participer à la CSI.

Emmanuelle Nys indique que les collègues ne viennent pas car ils ont l'impression de ne pas avoir leur mot à dire dans la construction des arbitrages qui leur sont demandés de voter. Estelle Epinoux relate que certains sujets traités en CTI (Comité Technique International) sont trop 'politiques' et concerneraient plus la CSI.

Laurent Bourdier rappelle que le CTI est là pour discuter de problématiques techniques afin de proposer des préconisations à faire valider en CSI.

Les dates des CSI de la prochaine année universitaire proposées à la Présidence ont été validées :

- Lundi 2 octobre 2023 à 14 h salle des conseils
- Lundi 4 décembre 2023 à 14 h SALLE DES ACTES A LA FLSH
- Lundi 29 janvier 2024 à 14 h salle des conseils
- Lundi 25 mars 2024 à 14 h salle des conseils
- Lundi 17 juin 2024 à 14 h salle des conseils

A noter que les CTI seront organisés **15 jours avant les CSI** et non plus 8 jours avant, ceci afin de laisser du temps pour la diffusion du compte-rendu et la préparation de la CSI avec d'éventuelles discussions entre les deux.

Projet Erasmus 2023

Voici ci-dessous la réalisation du projet Erasmus+ 2022 et les aides octroyées pour 2023. Pour rappel les projets sont octroyés pour 2 ans.

Erasmus+ AC 131 - Séjours d'études

Subvention 2022		Réalisation 2022/2023			Subvention 2023		
mobilités	budget	mobilités	budget	écart	mobilités	budget	
SM-mobilité étudiante	153	257 040 €	169	308 909 €	51 869 €	141	237 750 €
ST - mobilité du personnel	28	22 540 €	15	15 001 €	-7 539 €	29	25 375 €
Soutien organisationnel	181	279 580 €	184	323 910 €	44 330 €	170	263 125 €
	181	58 630 €		36 430 €		170	56 100 €
				Subv. 2021 7 900 €			319 225 €

Pour financer les 169 mobilités d'études réalisées :

- . prise en charge de 3 d'entre elles par la subvention 2021 (7 900 €)
- . transfert du budget OS (36 430 €) ou [demande de financement complémentaire à l'Agence Erasmus+](#)

Subvention 2023 :

- . -5,6 % par rapport au budget 2022
- . Prévisions de mobilité étudiante : + 28 % par rapport à 2022
- ↳ **Revalorisation des taux** des différentes allocations (+12 %) afin de prendre en compte l'inflation :



	2022	2023	Taux Unilim
Groupe 1	310 € à 600 €	348 € à 674 €	350 €
Groupe 2	260 € à 540 €	292 € à 606 €	300 €
Groupe 3	200 € à 490 €	225 € à 550 €	250 €



Gestion des projets Erasmus+ AC 131

La problématique : un budget moindre (-5,6 %) et plus de mobilités (+28 %)

Une réflexion est à mener sur l'utilisation de nos subventions Erasmus+ pour un financement optimal des mobilités étudiantes :

- un travail est en cours avec les correspondants RRI et une réunion aura lieu le 11 juillet prochain pour affiner la programmation des mobilités et évaluer les possibilités de transfert entre les budgets des différents projets.

↳ la réflexion portera sur :

- . Les taux mensuels,
- . Les modalités de traitement de l'inclusion,
- . L' utilisation du budget OS (conjoncturellement le mettre à profit pour financer des mobilités étudiantes car pas de contrôle sur l'utilisation de l'OS).

- Les propositions faites en CTI seront validées en CSI de septembre. Vincent propose de les envoyer avant la prochaine CSI aux membres pour qu'ils en prennent connaissance en amont.

Laurent Bourdier estime qu' il n'est pas nécessaire de réhausser les taux Unilim car ils restent dans la fourchette.

Pour la question de l'inclusion, les modalités de traitement sont difficiles à gérer.

Laurent Bourdier donne la parole aux personnes présentes pour échanger sur cette réflexion : volonté de prendre part à la réflexion autour des arbitrages à prendre et pas uniquement de les voter.

Erasmus+ AC 131 - Stages (gestion par consortium Région)

ATTRIBUÉ		REALISÉ au 13/06/2023		Taux de conso.	Budget restant
mobilités	budget	mobilités	budget		
107	209 720 €	60	108 965 €	52 %	100 755 €

- **Subvention 2023** attribuée au consortium Région : **1 377 695 €** (+37 % par rapport à 2022)
- Possibilités avec la subvention 2022 :
 - attribuer aux établissements demandeurs les fonds non consommés par les établissements « excédentaires »
 - rétrocéder une partie du budget à l'Agence Erasmus+
- La Région souhaite connaître nos **prévisions de mobilité Erasmus stage pour la fin de l'année universitaire**.
→ **Les composantes doivent faire remonter à Vincent le nombre de leurs mobilités stage de cette année**



Bourse de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre

Eurorégion = espace commun de coopération Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre
pour le développement économique, social et culturel au niveau transfrontalier, interrégional et européen.

↳ Bourse Eurorégionale :

aide financière mensuelle aux étudiants et doctorants habitant l'un des trois territoires membres de l'Eurorégion désireux d'effectuer une mobilité étudiante dans l'un d'entre eux.

- La bourse finance des **séjours d'études**
- Destinations possibles : **universités espagnoles d'Euskadi ou de Navarre** = *Université du Pays basque (UPV/EHU), Université de Deusto, Université de Mondragon, Université publique de Navarre (UPNA), Université de Navarre*
- Durée de la mobilité : **un semestre ou une année universitaire complète**
- Montants répartis selon la règle générale de **300 € par mois**. De **1 à 5 mensualités** peuvent être attribuées.
- Bourse **cumulable** avec d'autres types de financement d'études
- **Demandes en ligne** sur le site de l'Eurorégion

↗ <https://www.euroregion-naen.eu/bourse-euroregionale/>



Etudes en France : saisie accords cadre actifs par le Pôle Procédure mise à jour

Tous les **accords cadre actifs** ont été saisis dans Etudes en France (accès donnés au pôle international à Florence Degomme) : la procédure de dépôt (en PJ) a été modifiée pour préciser que les accords **seront saisis** après le circuit GEIDE, dans l'Observatoire et **dans Etudes en France**.

Les conventions spécifiques et les DPI sont saisis par les composantes dans Etudes en France.

En cas doute lors de l'inscription d'un étudiant, au regard de l'application des droits différenciés et par rapport à un partenariat, contacter Florence Degomme.

Pour rappel, dans l'Observatoire des Partenariats, chaque composante peut à tout moment consulter la liste des accords et conventions : après avoir sélectionné dans le bandeau du haut « continent » et « pays », les accords cadre apparaissent et en dessous les conventions, vous pouvez ensuite cliquer sur « exporter » pour avoir l'extraction Excel.

Ne tenir compte que du statut signé (et vérifier si tacite reconduction ou si la date de fin est obsolète). Le rond bleu vous permet d'accéder à la convention en cliquant dessus.

A court terme, un travail d'identification de la durée de validité des accords devra être effectué.

Observatoire des partenariats

The screenshot shows the 'Observatoire des partenariats' interface. At the top, there is a search form for filtering partnerships between the University of Limoges and an international partner. Below the search form, a sidebar on the left includes links for 'Avant-propos', 'Annuaire des partenariats', 'Activité des partenariats', and 'Cartographie des activités'. The main content area displays a list of 'Accord(s) Cadre' (Agreements) with columns for PAYS, STATUT, SIGNATURE, FIN, TACITE RECONDUCTION, PARTENAIRE, CONTACT, COURRIEL, COORDONNATEUR UL, and CONSULTER. One row is shown in detail: 'signé' (signed), '2014-01-01' (signature date), '2019-12-31' (fin date), 'non' (tacite reconduction), 'Université Nationale Centrale de Chung Li' (partner), 'Mme Vanessa Liu' (contact), 'vanessa@ncu.edu.hk' (email), 'Guy Clement' (coordinator), and a 'CONSULTER' link. A red arrow points to the 'Exporter' button in the top right corner of the search results table.

Exportation des données

The screenshot shows a Microsoft Excel spreadsheet titled "Accord.xls" in "Mode de compatibilité". The table contains the following data:

A	B	C	D	E	F	G
Index	Pays	Statut	Date signature	Date fin	Taute reconduction	Partenarie
1	Algérie	signé	1995-01-01	2010-12-31	oui	Université de Taza
2	Algérie	signé	2014-01-01	2019-12-31	non	Université de Blida 1945
3	Algérie	signé	2005-01-01	2018-12-31	oui	École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Algier
4	Algérie	signé	1997-01-01	2002-12-31	oui	Université de Constantine 1 - Institut des Sciences Vétérinaires
5	Algérie	signé	2013-01-01	2018-12-31	non	Centre Universitaire El Bachir El Ibrahimi de Boudj Bou Amriq
6	Algérie	signé	2014-01-01	2019-12-31	non	Université Saad Dahabé de Blida
7	Algérie	signé	2012-01-01	2017-12-31	non	Université M'Hamed Bougara de Boumerdes
8	Algérie	signé	2015-06-15	2020-06-15	oui	Université Sidi Ladjel de Sidi Bel Abbès
9	Algérie	signé	2017-05-23	2022-05-23	non	Université de Mostaganem
10	Algérie	signé	2018-12-07	2023-12-07	non	Université M'Hamed Bougara de Boumerdes
11	Algérie	signé	2023-04-17	2028-04-17	non	Université Saad Dahabé de Blida
12	Algérie	pas encore signé			non	Université de Medea
13	Argentine	pas encore signé			non	Université de Montagnan
14	Argentine	signé	2006-01-01	2009-12-31	oui	Université Nationale du Littoral
15	Argentine	signé	2013-01-01	2018-12-31	non	Université Nationale de Cuyo
16	Argentine	signé	2006-01-01	2011-12-31	oui	Université Catholique de Córdoba
17	Argentine	signé	2013-01-01	2017-12-31	non	Université Nationale de Lanús
18	Argentine	signé	2002-01-01	2007-12-31	oui	Université Nationale de Rio Cuarto
19	Argentine	signé	2013-01-01	2018-12-31	non	Université de San Luis
20	Argentine	signé	2021-07-26	2026-07-26	non	Université Nationale de Cuyo
21	Argentine	signé	2008-10-10	2013-10-10	oui	Université nationale de Mar Del Plata (UNMDP)
22	Australie	signé	2011-12-08	2016-12-08	non	Federation University Australia et University of Ballarat
23	Australie	signé	2008-01-01	2013-12-31	oui	Université Western Australia
24	Australie	signé	2016-03-31	2021-03-31	non	Université de la Nouvelle-Côte
25	Australie	signé	2017-05-01	2022-05-01	non	Federation University Australia et University of Ballarat
26	Australie	signé			non	Deakin University

Pour rappel, les exonérations des droits différenciés se font dans le cadre d'un partenariat. Il est toutefois nécessaire de vérifier la date de validité de tout accord.

Point sur les droits différenciés

La prochaine commission droits différenciés a eu lieu le 29 juin 2023.

Proposition de délibération CA du 07 juillet 2023 :

1- Bilan 2022-2023

Le bilan de l'année universitaire 2022-2023 fait mention des éléments suivants :

- Pas de perte d'attractivité a priori depuis la mise en place des droits différenciés à la rentrée de septembre 2022
- 1972 étudiants internationaux inscrits, soit 11% de l'effectif global
- Total de la somme constatée : **993 250 euros** pour **325 étudiants**
- Total des sommes recouvrées : **783 643 €**
- Total des impayés : **75 348 €**

Doivent être déduits les montants correspondants :

- Total des bourses : **152 650 € + 10 350 € = 163 000€**

L'utilisation des fonds suite aux remontées des composantes :

- **Enveloppe de 90 000€ allouée pour les actions suivantes en composantes :**
 - **Tutorat, accompagnement pédagogique, matériel** (PC portables, lieux de vie...) ;
 - **Organisation d'évènements spécifiques aux composantes.**
- **RH spécifique : 40 000 €**
 - 1 poste affecté au BAI : 30 000 €
 - 1 étudiant en appui spécifique aux scolarités : 10 000 €
- **Production d'outils communs à toutes les composantes + activités transversales coordonnées par le Pôle International : 90 000 €**

Les besoins ci-dessus représentent un total (dont les bourses) de 383 000 €.

2- Stratégie des droits différenciés 2023-2024

1. **la reconduction des bourses pour ceux déjà bénéficiaires en 2022/2023 – et qui ont obtenu de très bons résultats (62 000€)**
2. **l'attribution de bourses en fonction des résultats de l'année écoulée (123 000€)** et enfin
3. **l'attribution de nouvelles bourses pour les primo-entrants 2023/2024 (280 000€).**

Pour un total de **465 000 €** à ventiler sur les deux campagnes (2022/2023 et 2023/2024).

3- Bourses à partir de l'année 2023/2024

Pour faciliter le traitement et le recouvrement des droits, les futures bourses seront du même Montant que les droits d'inscription différenciés à savoir :

- **2770 € pour les étudiants en Licence**
- **3770 € pour les étudiants en Master et formations d'ingénieurs.**

Les attestations de réussite

Les étudiants qui ne se sont pas acquittés des droits différenciés recevront leur attestation de réussite mais ne pourront pas se réinscrire à la rentrée prochaine.

Cette décision a été prise par la Présidence afin de ne pas pénaliser les étudiants et ne vaut, exceptionnellement, que pour l'année 2022/2023.

Tour de table :

Estelle Epinoux souhaitait savoir s'il est précisé sur le courrier d'attribution de bourse qu'elle n'est versée que pour une année universitaire : cette notion de durée est bien mentionnée. Estelle Epinoux souhaiterait que ce soit affiché plus clairement sur le site d'Unilim.

Emmanuelle Nys et Estelle Epinoux souhaiteraient savoir ce que devient l'enveloppe non utilisée des droits différenciés (environ 500 000 €) : utilisée pour le fonds de roulement de l'université ou pour les étudiants extra-communautaires ? La question pourra être posée au DAF en CA suite à la présentation de la délibération du CA sur les droits différenciés.

Laurent Bourdier rappelle que la difficulté réside notamment dans le fait que les droits différenciés sont calculés sur l'année universitaire alors que le budget est sur une année civile. Cette somme restante pourra servir à la rentrée pour éviter d'utiliser le budget d'Unilim en attendant de percevoir les droits différenciés 2023-2024. Il faut rester prudent car il s'agit de la 1^{ère} année de la mise en place des droits différenciés. Si le budget reste le même chaque année, il faudra voir effectivement comment utiliser l'excédent et prioritairement pour les étudiants extracommunautaires.

Amine Tarazi précise qu'une stratégie des droits différenciés devra être définie.

Laurent Bourdier rappelle que les fonds viennent des étudiants extracommunautaires, il est donc nécessaire d'essayer d'utiliser les recettes inhérentes avant tout au profit de ces mêmes étudiants. Néanmoins le guide d'accueil en cours de réalisation à destination des étudiants internationaux peut être utile également pour les étudiants nationaux.

Amine Tarazi rappelle que la stratégie d'utilisation reste complexe mais peut être intéressante à réfléchir pour mettre à profit les recettes des droits différenciés pour l'ensemble de l'université. Ces décisions doivent émaner d'autres instances que la CSI, comme le CA par exemple.

Point recrutement des tuteurs dans les composantes à la rentrée

Il y a confusion entre le ‘traditionnel’ recrutement de tuteurs d’accueil pour la rentrée dans les composantes géré par la DRH et le tutorat pris sur l’enveloppe des droits différenciés validé par la DAF.

Il est donc acté le recrutement de plusieurs étudiants en appui aux scolarités pour 10 000 € de septembre jusqu’aux vacances de la Toussaint (ou au printemps 2024 pour l’ENSIL-ENSCI), pour une aide spécifique dans l’accompagnement des étudiants extracommunautaires à la rentrée.

Les composantes concernées ont fait remonter au Pôle leurs besoins, à l’exception de la FDSE. Une relance sera faite auprès de Marine Peraud qui va quitter la FDSE en tant que gestionnaire RI. Pour rappel, la FDSE s’apprête à changer de conseil de gestion à compter du 17 juillet prochain.

>>> le recrutement reste à finaliser tout comme les principes de prise en charge administrative

Amine Tarazi précise que ces tuteurs pourraient être pour Unilim des Ambassadeurs via les réseaux sociaux en faisant la promotion d’Unilim bien en amont de la rentrée universitaire pour inciter les étudiants internationaux à choisir Limoges, leur donner toutes les cartes et déployer nos outils pour les motiver. Cela éviterait également la confusion avec les tuteurs d’accueils recrutés chaque année par la DRH.

Pour Emmanuelle Nys, ces tuteurs ne devraient pas être recrutés par le Pôle international car chaque composante a un mode de fonctionnement différent et il faut comprendre les usages et coutumes de chacune. Un accompagnement par le Pôle pourrait avoir lieu avec un temps d’échange avec ces tuteurs. Ils doivent bien connaître la politique des composantes, afin de pouvoir accompagner au mieux les étudiants.

Laurent Bourdier rappelle que le recrutement est bien confié aux composantes mais qu’une coordination sera mise en place avec le Pôle International.

Estelle Epinoux rejoint Emmanuelle Nys sur sa proposition et cite également le cas de jumelages entre étudiants comme cela se fait dans certaines universités canadiennes.

Réflexion à propos d'une potentielle évolution de l'AOI

Laurent Bourdier rappelle qu'au début de son mandat, il avait souhaité faire évoluer l'AOI avec l'enveloppe de 100 000 euros.

Depuis sa mise en place, il y avait une approche de 2 groupes de travail autour majoritairement de bourses au niveau Master et ce afin de pouvoir recruter les étudiants dans les laboratoires en PhD.

Pour les 6 autres groupes de travail, l'AOI leur permettait la mise en place de projets formation/recherche au détriment peut-être de formations au niveau Licence.

De nombreux débats ont déjà eu lieu autour de la durée des projets (annuels, pluriannuels), qui privilégier, comment les évaluer ? Un choix avait été fait de laisser les GT prioriser les projets au sein de leur GT. Les taux de réalisation sont très bons.

Autre question : **pourquoi 8 groupes de travail** qui correspondent à des domaines ou des GT à cheval sur plusieurs composantes ou sur plusieurs labos. Le laboratoire Xlim considérait avoir une double peine avec la suppression des bourses d'excellence retirées de l'AOI car plus financées par la Région.

Emmanuelle Nys rappelle que l'ancienne évaluation des projets faite par les BIATSS et les enseignants chercheurs était très bien et permettait un échange de perception. Les bourses permettaient de remplir certains masters en manque d'étudiants. Elle fait remarquer également que les étudiants qui ont obtenu une bourse d'excellence n'ont pas toujours fini en doctorat. Ces bourses doivent elles rentrer dans l'AOI ?

Pistes de réflexion pour la prochaine campagne

- ❑ Redéfinir les périmètres entre les 5 instituts de recherche ce qui aurait le mérite de la clarté sur le champ scientifique. Il serait garanti à chaque institut 50 % de l'enveloppe de l'AOI qui tiendrait compte du nombre de leurs enseignants chercheurs et les 50 % restants autour des projets.
- ❑ **Prévoir une réunion de travail début septembre** pour évoquer les pistes d'évolutions éventuelles lors de la prochaine commission AOI – fin septembre / début octobre. Discussions et décision validées en CSI. Si les réflexions menées montrent qu'une évolution est envisageable alors son application se ferait sur l'AAP 2024, sinon le schéma actuel restera appliqué suite à l'engagement pris par Laurent Bourdier au début de son mandat.
- ❑ Présentation de la projection par Laurent : à noter que les enseignants chercheurs d'XLIM de Poitiers ne sont pas comptabilisés. Amine Tarazi et Emanuelle Nys alertent sur le fait que le nombre d'enseignants chercheurs (702) ne correspond pas aux chiffres de la plaquette de la recherche 2023 présentée en commission recherche du 26 juin dernier (586). Laurent précise que les chiffres ont été fournis par le Pôle Recherche.
- ❑ Amine Tarazi préconise différentes projections à confronter les unes aux autres : il ne faut pas tenir compte que du nombre d'enseignants chercheurs mais également du nombre d'étudiants. Il faudrait selon lui étudier le rapport de l'HCERES car chaque composante ou institut n'aborde pas de la même façon l'international.
- ❑ Laurent Billonnet trouve que l'idée d'une répartition par institut est intéressante mais faire attention à ne pas bloquer des projets stratégiques au profit d'une répartition équitable.

- Romain Lucas fait part de son retour d'expérience en tant que coordinateur du GT Matériaux - la moitié des projets est financée pour de l'enseignement (impliquant l'IUT). Si un calcul est à prévoir sur le nombre d'étudiants, cela risque d'être fastidieux dans certains GT notamment pour le GT Matériaux car à cheval sur plusieurs composantes (FST, IUT, ENSIL-ENSCI). Le montant de l'AOI de 100 k€ n'est pas suffisant et Romain rappelle systématiquement que l'AOI reste de toute façon un cofinancement pour les projets.

Réflexion sur la question des classements internationaux

Il semble nécessaire de créer un GT dédié pour réfléchir et discuter sur cette problématique regroupant des personnes particulièrement intéressées par la question : réunion à caler en septembre dans l'idéal – public cible : les membres de l'AOI.

Un certain nombre d'éléments du réseau RI (notamment France Université, Campus France) ont été compilés qu'il reste à confronter avec les expériences personnelles de chacun.

Les questions qui reviennent :

- Volonté de l'établissement
- Internationalisation des formations
- Formation en anglais des enseignants
- Priorisation de la recherche et/ou de la formation

Amine Tarazi a une vraie expertise sur le sujet et cette question des classements internationaux lui est posée parfois dans sa recherche de financement de projets. Il précise que la question des classements internationaux engage l'avenir de l'établissement dans sa globalité, au-delà du périmètre de la CSI, et concerne l'ensemble de la communauté. La question de la pertinence est nécessaire : est-ce une opportunité pour renforcer notre attractivité ou un danger ? L'intérêt ne semble pas être partagé par l'ensemble de la communauté. Peut-on porter la réflexion sans avoir l'aval de l'équipe présidentielle ? Il faut avant tout lister les critères, leurs apports et bénéfices et leurs coûts. L'analyse pourra être ensuite confiée à un cabinet conseil.

Emmanuelle Nys rappelle que les membres de la Commission recherche et de la CFVU devront être associés à cette réflexion qui va au-delà de la simple stratégie internationale.

Laurent Bourdier propose dans un premier temps de présenter l'idée de la réflexion en bureau. Il préconise de lancer cette réflexion à la rentrée, afin de mettre en place un cahier des charges pour ensuite éventuellement contractualiser avec un consultant et ce afin de laisser, en fin de mandat, une ébauche sur la question des classements internationaux.

Summer school avec l'Université Oklahoma State University du 28 juin au 11 juillet 2023

Summer School OSU 2023

Dates: 28/06/2023 – 11/07/2023

Participants : 12 étudiants et 4 accompagnateurs – 1 tuteur UNILIM les accompagne tout au long du programme

Thème : *French savoir-faire in Limousin* : visites de sites industriels, cours de FLE, séjour à Brive, Tulle & Paris. Accueil à la Maire de Limoges et à Brive.

Retour en images sur l'édition 2022:



21

Emmanuelle Nys demande s'il y a un intérêt de renouer les contacts et liens avec l'Université de Charlotte ? Laurent Bourdier signale que cela a été fait et rappelle le 'Spring program' de février 2023 mis en place au profit d'un groupe d'étudiants d'UNCC. Possibilité de mettre en lien les étudiants Unilim en mobilité sortante avec les étudiants US qui auraient participé aux Summer Schools.

AAP EUPeace pour donner corps aux partenariats au sein de l'Alliance

La Publication de l'AAP est parue le 26 mai dernier. L'information a été relayée en interne auprès des Doyens/Directeurs, Directeurs d'instituts et RRI.

Pour répondre à l'AAP, il faut un minimum de 3 partenaires **EuPeace** (5000 € max. par partenaire et par projets 2023-24).

Un webinaire d'information a eu lieu le 15 juin dernier – la **deadline est le 25 juillet** et la sélection aura lieu le 22 août par le Conseil des Recteurs et Présidents, réuni à Limoges.

Le budget consacré par UNILIM est de 30k€. Au moins 4 projets différents recensés au sein d'équipes de Limoges.

Des recherches de partenaires

- Dans le domaine de l'eau (*water storage and usage, securing clean drinking water as well as the substitution of drinking water* – Dpt de Géographie de Marbourg)

- Dans le domaine de la politique de financements européens (*EU approach to financing its global action* – porté par Comillas)

Réunion lancement PIA Interfaces du 16 juin 2023

La première rencontre avec les partenaires du Réseau INTERFACES a eu lieu le 16 juin dernier à la FLSH

9 des 15 partenaires associés au Projet INTERFACES étaient présents

- ✓ L'INSERM en tant que partenaire de plein droit;
- ✓ Les 4 Pôles de Compétitivité basés en Région (PEC, ALPHA-RLH, Gérontpôle, Xylofutur)
- ✓ L'ADI
- ✓ La Région au travers de sa représentation à Bruxelles et Limoges Métropole
- ✓ L'ENSA

Tour de table et premières attentes :

- Présentation du Projet et de ses enjeux ;
- Echanges autour de la stratégie de recrutements.
- Fortes synergies et volontés réaffirmées de travailler ensemble à redynamisation des dépôts de projets sur financements européens et internationaux.**

Un Réseau dont les modalités et les contenus seront **coconstruits**.

La prochaine rencontre du Réseau INTERFACES aura lieu le **13 octobre 2023** avec les premières orientations attendues.

Point sur la réalisation des mobilités du personnel

Mobilité des personnels - année 2023

PARTICIPANTS	DATES	PAYS	ETABLISSEMENTS	OBJET
MOBILITES REALISEES				
Alan KEROMNES (ENSIL-ENSCI)	13/03 - 17/03	Allemagne	U. d'Erlangen	Staff week
Estelle EPINOUX, Didier TSALA EFFE (FLSH)	03/04 - 07/04	Turquie	U. d'Izmir	Enseignement + visite de partenaires
Elsa ALEXANDRE, Aurélie DOYEN, Christine MICHON (Pôle Formation)	24/04 - 05/05	Canada	U. de Montréal U. Laval	Formation + échange de bonnes pratiques
Charlotte DEFEMME (FST)	08/05 - 12/05	Espagne	U. de Murcie	Staff week
Gisèle LECOMTE (ENSIL-ENSCI)	15/05 - 21/05	Philippines	Mindanao State University (Iligan Institute of Technology)	Mobilité combinée
Marine PERAUD (FDSE), Marie-Cristine NOUHAUD (FLSH)	22/05 - 26/05	Rep. Tchèque Allemagne	U. of West Bohemia Pilsen OTH Amberg-Weiden	Staff week
Rémy BOULESTEIX (FST)	22/05 - 26/05	Irlande	U. de Limerick	Enseignement
Frédéric FABRE (FST)	05/06 - 09/06	Roumanie	U. Polytechnique de Timisoara	Staff week
MOBILITES ANNULEES				
Laurent BILLONNET, Isabelle VIEVILLE (ENSIL-ENSCI)	03/06 - 10/06	Roumanie	U. Polytechnique de Bucarest U. Technique de Génie Civil de Bucarest U. Polytechnique de Timisoara	Visite de partenaires + Staff week

Erasmus+ intra-européen

MIC



Emmanuelle Nys demande à ce que l'appel à manifestation soit déclenché en amont pour 2024.

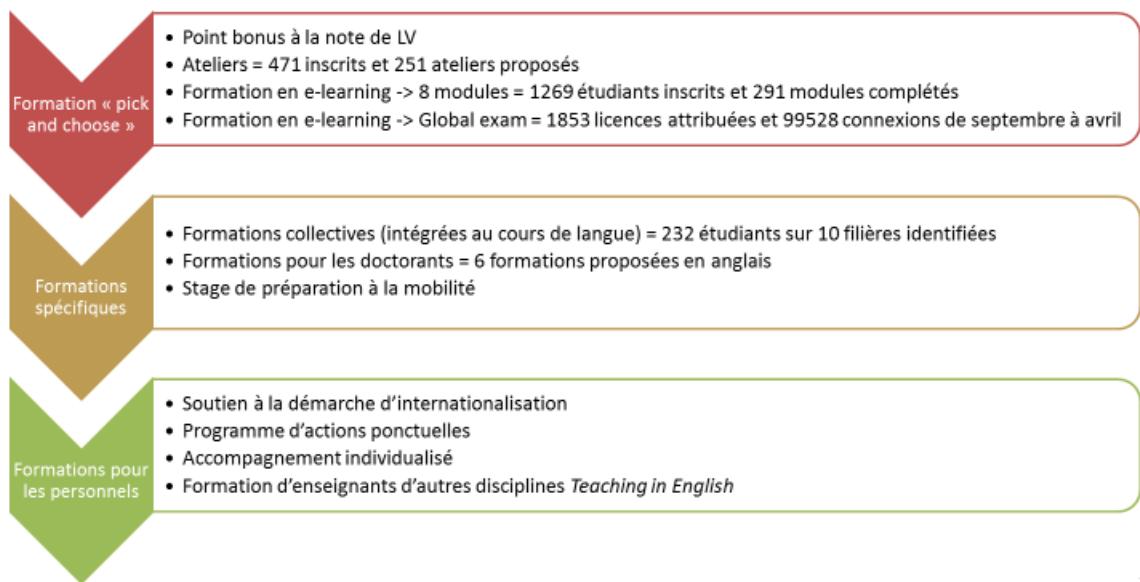
Vincent Riffaud précise qu'il est encore possible de demander des mobilités à la rentrée sur les montants restants.

Maison des langues

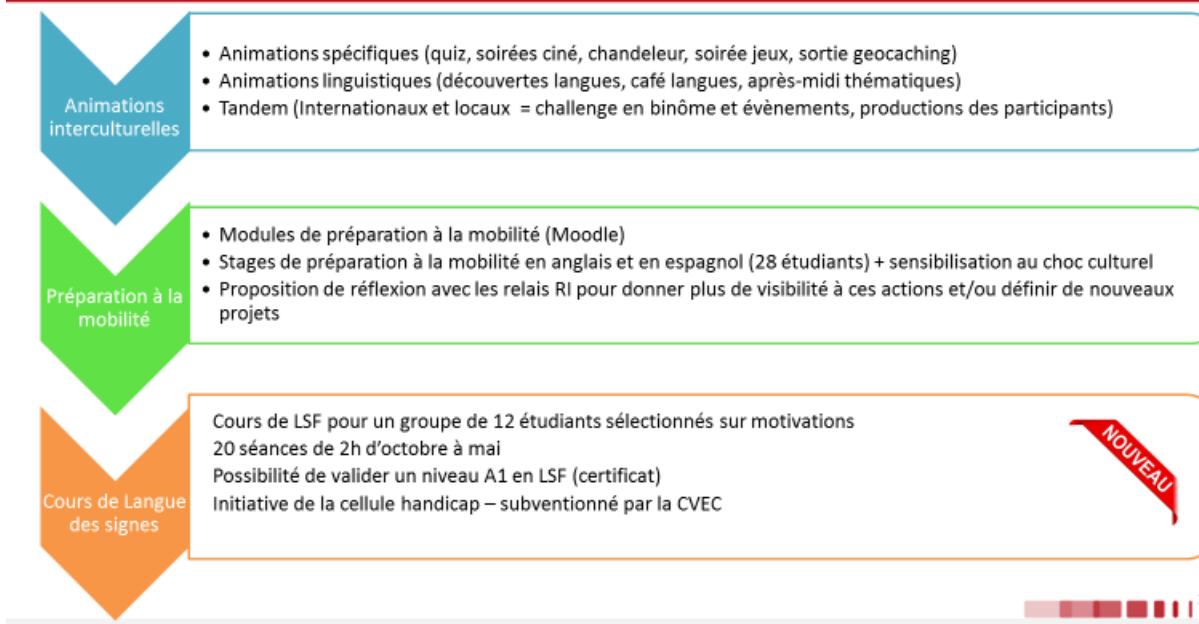
Maison des langues : bilan des certifications en LVE et FLE



Maison des langues : bilan de la réunion plénière

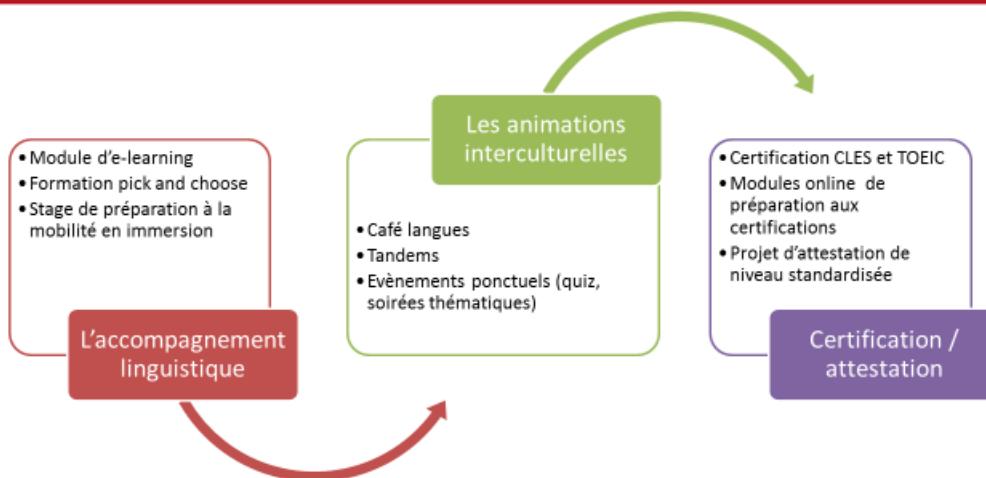


Maison des langues : bilan des animations et projets



34

Maison des langues : recensement des actions et des besoins



Vos retours : états des lieux des besoins, des publics et des périodes/dates à privilégier : les composantes doivent faire remonter à la MDL les dates de stages de leurs étudiants afin de voir les dates communes et caler une date de stage de préparation à la mobilité

35

La Maison des Langues est invitée à dialoguer avec l'IUT sur la certification TOEFL afin que cette certification soit mieux prise en compte dans l'offre globale de l'Université en termes de communication à minima, voire s'impliquer dans les aspects organisationnels.

Préparation à la mobilité : un tableau de recensement des besoins et disponibilités des étudiants sera envoyé aux RRI afin d'avoir une vision globale et proposer des actions en cohérence.

Toute l'équipe du Pôle vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.